

Image not found or type unknown



Licenciement pour cause d'excès de vitesse

Par **moiHONEYNELL**, le **02/02/2009 à 13:46**

bonjour, rnrnvoici mon pb : j'ai été embauché il y a peu de temps dans une entreprise de livraison en cdi, j'ai eu une période d'essai d'un mois vers la fin de ma période d'essai j'ai commis un excès de vitesse avec le véhicule de l'entreprise pendant une livraison j'ai donc eu une amende suite à cet incident ils ont prolongé ma période d'essai d'un mois de plus. et aujourd'hui fin de mes deux mois d'essai il m'annonce qu'il ne souhaite pas me garder à cause de mon excès de vitesse que dois je faire? il ya t-il une recours?

Par **Tisuisse**, le **03/02/2009 à 00:11**

Bonjour,rnrnDe combien de km/h en +, votre excès de vitesse ?